Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 5

Artikel: Les ramoneurs en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197390

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

su la chaula, va bin, on a vito fait ; mâ, se ia cauquon, faut dzoure quie 'na vouarba et on va se chètà su clliào bancs ào fin fond dè la boutequa, ein atteindeint què noutron tor arrevè.

Mâ, se dài iadzo faut pacheintà cauquiès menutès, nion ne lè regrettè, kà Frizolet n'est pas rein qu'on tot fin po maniyi on rajào et po vo copà la tignasse, mâ l'est onco tot bon po ein derè. Et clliào que dussont dzoure font dài recafâiès dè la metsance, kà l'ein déblliottè dài totès sorcières, tandi que razè sè pratiquès.

On dzo que su zu tsi Frizolet, po mè férè razà, iavâi on moué dè dzeins et y'è dû pacheintà en bocon, coumeint dè coutema, et l'ein a de 'na tota forta ào vilho Bredon, lo conseiller dè perrotse qu'étâi su la chaula.

— Dis vai, Frizolet, se l'ài fe lo conseiller, té que t'é dào meti, porria-tou mè derè porquiet ma barba et ma moustache sont dza tot blliancs et mè cheveux onco bio nai, coumeint quand y'étè dzouveno ?

— Cein vint, l'ài repond Frizolet, dè cein que vo z'ài mé travailli avouè lo mor qu'avouè voutra cervalla !

Les façades à Paris. — Il existe, à Paris, un règlement de voirie d'après lequel les façades des maisons de la grande capitale doivent être mises tous les dix ans en état de propreté, à raison de deux arrondissements par an. Cette année, cette opération aura lieu dans le XIIIe et le XVIIIe arrondissement. Cette mesure s'appliquera aussi aux rues des IXe, Xe et XIXe arrondissements, limitations du XVIIIe.

Les ramoneurs en Suisse. — En Suisse, nous raconte une revue étrangère, le métier de ramoneur est une fonction officielle. Ces humbles mais utiles fonctionnaires reçoivent un salaire fixe de la municipalité qui les emploie, et après vingt-cinq ou trente années de services — sur les toits — ils ont droit à une petite retraite, et dans les cérémonies publiques ; ils figurent à leur rang, en uniforme, après le cantonnier communal.

Détail amusant : l'uniforme des ramoneurs suisses comporte un chapeau haut de soie, assez grand et cylindrique, ressemblant à un véritable tuyau de cheminée, — ce qui, on en conviendra, est un couvre-chef tout à fait symbolique.

C'est très curieux, cela ; nous habitons notre pays et nous ignorons ce qui s'y passe. C'est une revue étrangère qui nous l'apprend !

Loterie. — Un célibataire américain a eu l'idée bizarre de se mettre en loterie pour trouver une femme. Il s'annonçait comme étant âgé de vingt-cinq ans, blond, de santé robuste et de tournure distinguée. 2000 dollars de rente seulement. Les billets se vendirent comme du pain, faisaient prime, et en quelques jours toutes les jeunes et même les vieilles miss en achetèrent. Par malheur, ce fut un des vieux numéros qui gagna : cinquante-trois ans ! La gagnante hésita cependant et repassa son billet à une jeune amie. Mais la jeune fille dut faire un voyage de près de quatre mille kilomètres pour réclamer son mari. Et lorsqu'elle arriva au terme de ses fatigues, quelle ne fut pas sa stupeur de se trouver nez à nez avec... son frère, dont elle était sans nouvelles depuis longtemps.

Rimer comme halleharde et miséricorde, signifie ne pas rimer du tout, et voici l'origine de cette locution.

La hallebarde fut introduite en France par les Suisses au XVe siècle, et vers la fin du XVIIIe c'était encore l'arme des Suisses préposés à la garde des résidences royales.

Un marchand de Paris eut le chagrin de voir mourir le Suisse de St-Eustache avec lequel il était lié d'amité. Il voulut composer pour son ami une belle épitaphe, mais comme il n'avait aucune notion de l'art poétique, il s'adressa à une personne qui lui dit qu'il était absolument nécessaire, pour la rime, que les trois dernières lettres du second vers fussent les mêmes que les trois dernières lettres du vers précédent. Le bonhomme retint cette leçon, et, après beaucoup de travail, accoucha du quatrain suivant :

Ci-gît mon ami Mardoche;
Il voulut être enterré à St-Eustache,
Il porta trente-deux ans sa hallebarde;
Dieu lui fasse miséricorde.

Boutades.

Un de nos jeunes avocats, qui a toujours le mot pour rire, dînait dimanche dernier chez un pasteur de campagne en compagnie de quelques anciens camarades d'études. Comme il faisait une chaleur excessive, notre avocat s'endormit après le dessert. Le pasteur, qui devait faire son sermon à deux heures de l'après-midi, le secoua par le bras et lui dit : « Allons, mon cher, viens-tu avec nous à l'église. »

— Allez seulement, répond l'autre, je veux assez dormir sans cela.

Un de nos instituteurs nous raconte ce trait amusant :

Parlant à ses élèves de la formation du féminin dans les substantifs, il demanda à l'un d'eux, qui — il faut le dire — est originaire de la Suisse allemande, comment il formerait le féminin du substantif *jumeau*.

L'élève réfléchit un instant et répond avec assurance : « Un jumeau... une jument. »

Une femme de Lausanne envoyant quelques vêtements à son fils, récemment parti pour Paris, se présente à la poste avec son paquet. L'employé lui faisant faire la déclaration d'usage, lui demanda si les vêtements contenus dans le paquet étaient des vêtements neufs. Sur sa réponse négative, l'employé lui dit de mettre dans sa déclaration : *Vêtements usagés*, afin de ne pas payer les droits d'entrée pour la confection.

— Qu'est-ce qu'ils entendent à la poste avec ce mot *usagé?* fit-elle à sa voisine en rentrant.

— Eh bien, cela veut dire que les vêtements ont déjà servi, et que le port en doit être beauboup moins élevé.

— C'est bon à savoir, pensa la bonne femme, qui, expédiant quelques jours plus tard, à la même adresse, quatre saucissons du pays, inscrivit sur le paquet : *Saucissons ayant déjà servi.*

Un Anglais dînait dernièrement à l'hôtel du Grand-Pont.

— Garçon, dit-il, donnez-moi des pommes de terre frites.

Un instant après, le garçon lui présente gracieusement le plat.

— Aoh ! j'avais demandé à vous des pommes de terre frites.

— Eh bien ! voilà, monsieur.

— Non, non, ce sont des pommes de terre sautées.

— Pardon, monsieur, ce sont des pommes de terre frites.

— Aoh ! expliquez-moi la différence entre les pommes de terre frites et les pommes de terre sautées.

— Monsieur, dit le garçon impatienté, les pommes de terre sautées sont rondes et les pommes de terre frites sont carrées.

L'Anglais, peu satisfait de la réponse, tourna le dos et attaqua un autre plat.

La veille de l'an, devant la vitrine d'un bijoutier.

Lui. — Voyez donc, chère amie, ces magnifiques pendants, dans le fond, à gauche !...

Elle. — Des pendants... je suis tout oreilles !

Un affreux voyou paraît en police correctionnelle pour la sixième fois. Jamais le président n'a rien pu en tirer ; aussi se propose-t-il, cette fois, de vivement l'impressionner. Il fait donc entrer et asseoir le copain, puis le laisse longtemps seul. Au bout d'une heure, le président arrive en faisant résonner le parquet du bruit de ses talons et de sa canne. Enfin, il se place bien en face de l'inculpé, le dévisage d'un regard sévère ; puis, le montrant avec sa canne, il s'écrie :

— Là, au bout de ma canne, il y a un fameux gredin !

L'autre se lève de son banc et réplique :

— De quel bout, Monsieur le président ?

On serviço refusa. — On menâvè gangueli on voleu. Lo menistre que l'accompagnivè tatsivè dè lo consolà pè dai bounès parolès et l'ai desai :

— M'n'ami, n'appriandà pas tant; on momeint dè vergogne est vito passâ ; cllia corda ne fà rein mau, qu'on dit, et vo z'êtè bin benirào dè pouai espèrà d'allà soupà lè damon, dein lo paradis !

— Ah, monsu, repond lo voleu, vo mè farài bin plliaisi de l'ai allà à ma plliace, ka po lo momeint, n'è rein d'appétit.

Société de Zofingue. — Les deux soirées annuelles de la *Société de Zofingue* auront lieu lundi et mardi prochains, au Théâtre. A l'heure où paraîtront ces lignes, il ne restera sans doute pas un billet. Les étudiants sont enfants gâtés, à Lausanne.

Choses à deviner.

Le mot du logogriphe de samedi est *couperose* (coupe-rose). — Ont deviné : M. Plojoux, Lse Orange, Lse Michel, Genève ; Alice Otth, Gaud, Lausanne ; B. Menétrey, Chavannes ; Michon, Echandens ; L. Schmidt, Semsales ; Pellet, Bienne ; Blumer, Berolle ; Renevey, Rue ; Jaquiéry, Démoret ; Inversin, Bussy ; Delessert, Vufflens-le-Château ; Biéler, Lutry ; Charmey, Avenches ; Bastian, Grenet ; P. Progin, Bulle ; E. Collet, Genève ; Vallotton-Matthey, Vallorbes ; Lse Steiner, Lausanne. — Le tirage au sort a donné la prime à Mlle Lydie Schmidt, verrerie de Semsales.

* * *

Les réponses ne sont reçues que jusqu'au jeudi, à midi. Celles qui ne sont signées que d'un pseudonyme ne sont pas admises.

Charade.

Je suis femme, et mon tout est assez singulier ;
Chez beaucoup de marchands on trouve mon dernier ;
Mon premier est toujours précurseur de l'automne,
Et plus je suis méchante et plus je parais bonne.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

OCCASION *Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, telle que :*

Etoffes pour Dames, fillettes et enfants, dep. Fr. **1** — p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots pr hommes » **2 50** »
Coutil imprimé, flanelle laine et coton » — **45** »
Cotonnerie, toiles écrues et blanchies » — **20** »
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les **Magasins populaires de Max Wirth, Zurich.** *Echantillons franco.*

Adresse: **Max Wirth, Zurich.**

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.